

A.K.O

Société par actions simplifiée au capital de 1 450 000 €
Siège social : 55 impasse Auguste Burgunder – 07300 Tournon-sur-Rhône
en cours d'immatriculation

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISE PAR ACTE UNANIME
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 23 JUIN 2026

NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, décide de nommer à compter de ce jour et pour une durée égale à la durée de la Société, en qualité de premier Président de la Société, qui sera également le Président du Conseil d'administration,

EUFIPAR

Société anonyme de droit Belge au capital de 250 000 €

8 avenue de la Couronne – 1050 Bruxelles

Identifiée sous le numéro 0456.375.102

Représentée par Monsieur Pierre RAGNET

ainsi nommé, accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'Administration, décide de nommer, en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour et pour une durée qui prendra fin à l'occasion de la prise de décision par l'Associée unique à intervenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, Madame Martine GRAZIOSO née le 20/10/1971, domicilié professionnellement au siège social de la Société 55 impasse Auguste Burgunder – 07300 Tournon-sur-Rhône.

Madame Martine GRAZIOSO, étant pressentie pour exercer ses fonctions, a d'ores et déjà déclarer accepter les fonctions qui lui sont confiées.

Extrait certifié conforme par
Le Président
EUFIPAR,
Par Monsieur Pierre RAGNET